

Article

Les femmes au Canada consacrent-elles aujourd'hui encore, plus de temps que les hommes aux travaux ménagers?

par Colin Lindsay

Septembre 2008



L'Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada recueille des renseignements sur des enjeux sociaux majeurs au sein de la société canadienne depuis 20 ans.

Le périodique *Quelques faits* donne un bon aperçu de l'évolution de la société canadienne au cours des deux dernières décennies, dans le cadre du thème « Sans l'Enquête sociale générale, nous serions toujours sans réponses... »

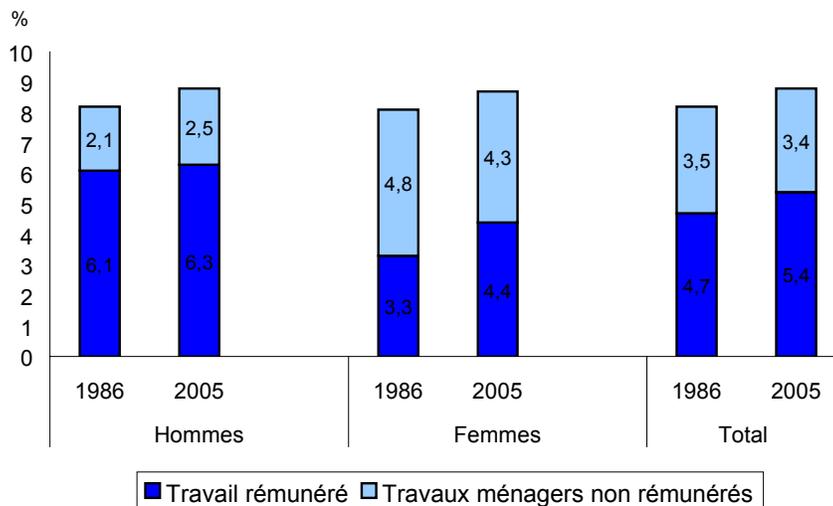
Par Colin Lindsay

Les femmes au Canada consacrent-elles aujourd'hui encore, plus de temps que les hommes aux travaux ménagers?

Les données de l'Enquête sociale générale¹ confirment ce que la plupart des Canadiens en âge de travailler savent probablement déjà, c'est-à-dire qu'ils passent de plus longues heures à travailler, que ce soit au bureau ou à la maison à faire des travaux ménagers non rémunérés. En 2005, les personnes de 25 à 54 ans consacraient près de 9 heures par jour à toutes les activités de travail, y compris le travail rémunéré et non rémunéré, ce qui représente une hausse comparativement à la proportion d'un peu plus de 8 heures par jour déclarée en 1986².

Des tendances semblables ont été observées chez les hommes et les femmes. En effet, les Canadiens et les Canadiennes consacrent actuellement à peu près le même nombre d'heures par jour au travail. Par exemple, en 2005, les femmes de 25 à 54 ans consacraient 8,7 heures par jour à toutes leurs activités de travail, tandis que la proportion était de 8,8 heures par jour chez leurs homologues masculins.

Graphique 1
Moyenne d'heures par jour consacrées aux travaux rémunérés et aux activités de travail non rémunérées, les femmes, les hommes et totales, 1986 et 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 1986 et 2005

Néanmoins, il existe des différences importantes en ce qui concerne le temps consacré par les femmes et les hommes au travail rémunéré et non rémunéré. En 2005, les femmes de 25 à 54 ans consacraient en moyenne près de deux heures de plus par jour au travail non rémunéré, y compris les soins primaires aux enfants et les courses, que leurs homologues

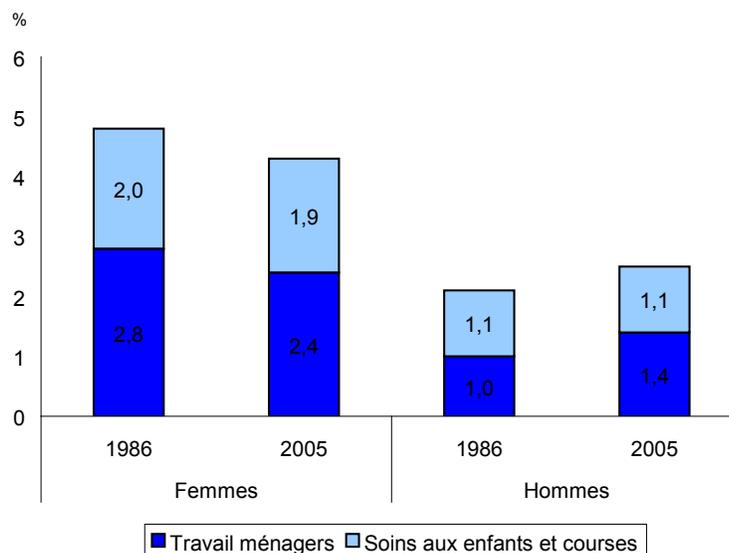
1. Les données ont été adaptées de: Marshall, Katherine, "Convergence des rôles des sexes" Perspectives, Juillet 2006, N° Catalogue 75-001-XIF, vol. 7 no 7. Ottawa: Statistics Canada.
2. La moyenne d'heures est calculée pour tous les Canadiens de ce groupe d'âge et répartie sur une semaine de sept jours. Les activités de travail comprennent le temps passé au travail ainsi que les déplacements. Les travaux ménagers non rémunérés comprennent les tâches ménagères de base, comme la cuisine et le nettoyage, les soins aux enfants, les courses et l'entretien du logement.

masculins. En revanche, les hommes de ce groupe d'âge consacraient presque deux heures par jour au travail rémunéré de plus que les femmes.

Cependant, même si les femmes demeurent en grande partie responsables de l'entretien du domicile et des soins de leur famille, les données de l'Enquête sociale générale révèlent que l'écart entre les sexes est en train de se rétrécir en ce qui concerne les travaux ménagers. En 2005, les hommes de 25 à 54 ans passaient en moyenne 2,5 heures par jour à faire des travaux ménagers non rémunérés, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 2,1 heures par jour déclarée en 1986. En revanche, le nombre moyen d'heures consacrées par les femmes à ces activités a diminué, pour passer de 4,8 heures par jour en 1986 à 4,3 heures par jour en 2005. Par conséquent, même si les femmes consacrent encore presque 2 heures par jour aux travaux ménagers non rémunérés de plus que leurs homologues masculins, l'écart a diminué par rapport à la proportion de près de 3 heures par jour au milieu des années 1980.

En outre, l'évolution de la répartition des travaux ménagers entre les hommes et les femmes au Canada au cours des deux dernières décennies était presque entièrement attribuable au temps consacré aux tâches ménagères de base, y compris la cuisine, le nettoyage et l'entretien ménager. Le nombre moyen d'heures que les hommes de 25 à 54 ans ont consacré à ces types d'activités a augmenté de près d'une demi-heure par jour entre 1986 et 2005, tandis que chez les femmes du même groupe d'âge, la proportion a diminué d'environ une demi-heure par jour.

Graphique 2
Moyenne d'heures par jour que les femmes et les hommes consacrent aux travaux ménagers, 1986 et 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale, 1986 et 2005*

Par contre, les femmes consacrent encore environ une heure par jour de plus aux tâches ménagères de base que leurs homologues masculins. En 2005, les femmes de 25 à 54 ans passaient en moyenne 2,4 heures par jour à cuisiner, à nettoyer et à effectuer d'autres tâches ménagères de base non rémunérées, comparativement à une proportion de 1,4 heure chez les hommes de ce groupe d'âge. De plus, les femmes consacrent encore en moyenne presque une heure de plus par jour que les hommes aux autres tâches ménagères non rémunérées, y compris les soins primaires aux enfants et les courses. Le temps consacré à ces tâches par les femmes et les hommes n'a pas beaucoup changé au cours des dernières décennies.

Néanmoins, le nombre total d'heures passées par les femmes à faire des travaux ménagers non rémunérés a diminué, du moins en partie, en raison de la proportion croissante de femmes sur le marché du travail. En effet, l'entrée des femmes sur le marché du travail, surtout celles qui ont de jeunes enfants, constitue l'un des changements sociaux les plus profonds qui ont marqué le Canada au cours des 25 dernières années³. Par conséquent, les femmes de 25 à 54 ans consacraient en moyenne 4,4 heures par jour au travail rémunéré en 2005, comparativement à 3,3 heures par jour en 1986. En revanche, le nombre moyen d'heures consacrées au travail par les hommes de ce groupe d'âge n'a pratiquement pas changé au cours des dernières décennies.

Alors que les femmes consacrent aujourd'hui encore plus de temps par jour aux travaux ménagers que les hommes, ces derniers y consacrent quotidiennement plus de temps en 2005 qu'ils ne le faisaient en 1986. Notamment, les hommes passent plus de temps à effectuer des travaux ménagers de base. Les conséquences de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail sur la rétribution du travail non rémunéré au sein de familles où les deux conjoints travaillent a été étudiée de façon plus détaillée dans un autre rapport⁴, par contre, ce qui est certain, c'est que les familles s'adaptent aux exigences du temps consacré au travail rémunéré.

3. *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*. Statistique Canada, no de catalogue 89-503-XIF

4. Marshall, K. (2006) *Convergence des rôles des sexes. L'emploi et le revenu en perspectives* Statistique Canada, n° de catalogue 75-001

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : [Division de la statistique sociale et autochtone](#), Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 par téléphone au (613) 951-5979 ou par courriel à sasd-dssea@statcan.ca.

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements 1-800-263-1136

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Bientôt disponible...

Tous les jeudis, de juin à septembre, l'Enquête sociale générale publiera son nouveau périodique *Quelques faits*. Consultez *Le quotidien* de Statistique Canada le jeudi pour obtenir de l'information sur la satisfaction à l'égard de la vie, la retraite, l'Internet, les horaires surchargés, la famille, la victimisation et plus encore.